

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7356735701

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7356735701>

Cette annonce a été mise en ligne le **10 février 2024** sur **Anjou Agricole Web**  
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



-----  
*Etude de Maître Nicolas MELON, Notaire associé à  
ANGERS (Maine-et Loire), 1 rue Desjardins*

SCI PICLAJY

Au capital de 1.000 euros

Siège social : Lieudit La Lande - 49750 BEAULIEU SUR LAYON

RCS ANGERS : 981 730 807

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 8 février 2024 :

- l'objet social a été étendu et l'article 2 des statuts modifiés en conséquence :

Ancienne mention : La Société a pour objet : La location de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propiété ou usufruit. L'acquisition et la gestion de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propiété ou usufruit. La mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis. Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations, de quelque nature que ce soit, se rapportant directement ou indirectement à cet objet social, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la Société.

Nouvelle mention : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente exceptionnelle de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant

constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité. Les fondateurs précisent que la raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres.

- Monsieur Jean-Yves BOISSINOT, demeurant à BEAULIEU SUR LAYON (49750), Lieudit La Lande, a été nommé co-gérant.

Pour avis le Notaire.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO  
Représentant permanent de Médialex

